

APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE CONSTRUCTION CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME DE KOLOFATA

AO n°: ITB/19 /PNUD/ONUFEMMES/2021

Projet : Projet PNUD-ONUFEMMES

Pays : République du Cameroun

Délivré le : 23/03/2021



	2	29,	Évaluation de l'éligibilité et de la qualification	14	,
	ž	30.	Évaluation des offres techniques et des prix	14	
			Devoir de précaution		
	3	32.	Clarification des offces		
	3	3.	Conformité des offres	15	
	3	4.	Défauts de conformité, erreurs réparables et omissions	15	
	E.	Á	DJUDICATION DU CONTRAT	16	
	3	5.	Droit d'accepter, de rejeter ou de déclarer non conformes tout ou partie des offres	16	
	3	6.	Critères d'adjudication.	16	
			Analyse:		
			Droit de modification des exigences lors de l'adjudication du contrat		
			Signature du contrat		
	4	o.	Type de contrat et conditions générales	16	
	4	1.	Garantie de bonne exécution	16	
	4	2	Garantie bancaire de restitution d'avance	17	
	4	3.	Indemnité forfaitaire	17	
	4	4.	Dispositions en matière de paiement	17	
	4	5:	Contestation des fournisseurs	17	
	46	ã. ,	Autres dispositions	17	
Section	3. Fi	ch	e technique	18	
Section	4 Cr	itè	res d'évaluation	72	
Section	5a :	Tai	bleau des exigences et spécifications techniques/Détail quantitatif estimatif	22	
Section	5b·	Δ.,	itres exigences connexes	26	
JECLION ,	6 . F		mulaires de soumission à renvoyer/liste de vérification	27	
į	-		re A : Formulaire de soumission de l'offre	28	
1	-ormu	llair	re B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire	30	
			e C : Formulaire d'information sur les coentreprises/consortiums/partenariats		
F	ormu	lair	e D : Formulaire d'éligibilité et de qualification	33	
			e E : Format de l'offre technique		
F	ormu	lair	e F : Formulaire de barème de prix	39	
F	ORMI	JLA	NRE G : Formulaire de garantie de soumission	43	



Sommaire

Section 1. Lettre d'invitation	4
Section 2. Instructions destinées aux soumissionnaires	
DISPOSITIONS GÉNÉRALES.	
1. Introduction	
2. Fraude et corruption, Cadeaux et invitations	
3, Éligibilité	
4. Conflit d'intérêts	
B. PRÉPARATION DES OFFRES:	
5. Considérations générales	
6. Coût de la préparation de l'offre	
7. Langue	
8. Documents comprehent l'offre	7
9. Documents établissant l'éligibilité et les qualifications du soumissionnaire ;	
10. Format et contenu de l'offre technique	
11. Barème de prix	
12. Garanție de soumission	8
13. Devises	8
14. Coentreprise, consortium ou parténariat	
15. Offre unique	
16. Durée de validité de l'offre	10
17. Extension de la durée de validité de l'offre	
18. Clarification de l'offre (de la part des soumissionnaires).	
19. Modification des offres	11
20. Autres types d'offres	11
21. Conférence préalable à l'offre	11
C. DÉPÔT ET OUVERTURE DES OFFRES	11
22. Dèpôt	11
Offre déposée en version imprimée (manuelle)	12
Offres déposées par courriel ou sur le système eTendering	12
23. Date limite de dépôt des offres et offres tardives	12
24. Retrait, remplacement et modification des offres	12
25. Ouverture des offres	13
D. Évaluation des offres	13
26. Confidentialité	13
27. Évaluation des offres	13
28. Examen préliminaire	

2

SECTION 1. Lettre d'invitation

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) vous invite par la présente à soumissionner dans le cadre du présent appel d'offres (AO) relatif à l'objet sus-référencé.

Le présent AO comprend les documents suivants ainsi que les Conditions générales du contrat qui sont intégrées à la fiche technique :

Section 1: Lettre d'invitation

Section 2 : Instructions destinées aux soumissionnaires

Section 3 : Fiche technique Section 4 : Critères d'évaluation

Section 5 : Tableau des exigences et spécifications techniques

Section 6 : Formulaires de soumission à renvoyer

o Formulaire A : Formule de soumission de l'offre

o Formulaire B: Formulaire d'information sur le soumissionnaire

o Formulaire C: Formulaire d'information sur les coentreprises/consortiums/partenariats

Formulaire D : Formulaire de qualification

o Formulaire E : Format de l'offre technique

o Formulaire F : Barème de prix

o Formulaire G: Formulaire de garantie de soumission [supprimer cette ligne et le formulaire si non exigé en vertu de la fiche technique]

Si vous souhaitez soumettre une offre en réponse à ce présent AO, veuillez préparer votre offre conformément aux exigences et procédures décrites dans le présent AO, et la déposer avant la date limite de dépôt des offres présentée dans la fiche technique.

Veuillez accuser réception de cet AO <u>en utilisant la fonction « accepter l'invitation » sur le système d'appel d'offres en ligne eTendering</u>. Cela vous permettra de recevoir toute modification ou mise à jour concernant l'appel d'offres. Si vous souhaitez davantage d'éclaircissements, nous vous invitons à contacter la personne désignée dans la fiche technique ci-jointe en qualité de personne référente pour toute question liée au présent AO.

Le PNUD attend avec intérêt votre offre et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux possibilités commerciales proposées par le PNUD.

Délivré par

Nom: Pierre Sepamio

Fonction : Procurement Specialist

Date: 23/03/2021

Approuvé par :

Nom John Ranaivosor

Fonction: Operations Manager

Date: 23/03/2021



SECTION 2. Instructions destinées aux soumissionnaires

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Introduction

- 1.1 Les soumissionnaires adhèrent à toutes les exigences du présent AO, notamment toute modification par écrit provenant du PNUD. Le présent appel d'offres est mené conformément aux politiques et procédures régissant les programmes et opérations relatives aux contrats et aux achats du PNUD qui sont consultables à l'adresse https://popp.undp.org/SitePages/POPPBSUnit.aspx?TermID=254a9f96-b883-476a-8ef8-e81f93a2b38d
- 1.2 Toute offre déposée sera considérée comme constituant une offre du soumissionnaire et ne vaudra pas ou n'emportera pas implicitement acceptation de l'offre par le PNUD. Le PNUD n'est nullement tenu d'attribuer un contrat à un quelconque soumissionnaire dans le cadre du présent AO.
- 1.3 Le PNUD se réserve le droit d'annuler la procédure d'achat à tout stade sans aucune obligation de quelque nature que ce soit pour le PNUD, sur notification des soumissionnaires où publication d'une notification d'annulation sur le site-Web du PNUD.
- Dans le cadre de l'offre, il est souhaité que le soumissionnaire s'inscrive sur le site Web du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (www.ungm.org). Le soumissionnaire peut soumettre une offre même s'il n'est pas inscrit sur le Portail. Toutefois, si le soumissionnaire est choisi pour l'adjudication du contrat, il doit s'inscrire sur le Portai avant la signature du contrat.
- 2. Fraude et corruption, Cadeaux et invitations
- 2.1 Le PNUD applique une politique stricte de tolérance zéro en ce qui concerne les pratiques illicites, notamment la fraude, la corruption, la collusion, les pratiques contraires à l'éthique ou non professionnelles ainsi que l'obstruction aux fournisseurs du PNUD, et exige que tous les soumissionnaires et les fournisseurs respectent les plus hautes normes éthiques lors de la procédure d'achat et de la mise en œuvre du contrat. La Politique anti-fraude du PNUD est consultable à l'adresse http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/accountability/audit/office-of-audit-andinvestigation.html.
- 2.2 Les soumissionnaires et les fournisseurs n'offrent pas de cadeaux ni d'invitations de quelque nature que ce soit aux membres du personnel du PNUD, notamment des voyages d'agrément pour des événements sportifs ou culturels, dans des parcs d'attractions, des offres de vacances, de transport, ou des invitations à des déjeuners ou diners luxueux.
- 2.3 En vertu de cette polítique, le PNUD :
 - a) rejette une offre s'il détermine que le soumissionnaire choisi est engagé dans toute pratique de corruption ou pratique frauduleuse lors de l'appel d'offres pour le contrat en question; b) déclare un fournisseur comme inéligible, pour une période définie ou indéfinie, à l'adjudication d'un contrat si, à tout moment, il détermine que le



fournisseur s'est engagé dans toute pratique de corruption ou frauduleuse lors de l'appel d'offres d'un contrat du PNUD ou de l'exécution de ce dernier.

2.4 Tous les soumissionnaires doivent se conformer au Code de conduite à l'intention des fournisseurs du PNUD qui peut être consulté à l'adresse https://www.un.org/Depts/ptd/sites/www.un.org/Depts/ptd/sites/www.un.org/Depts/ptd/sites/www.un.org/Depts/ptd/files/files/attachment/page/2014/February%202014/conduct french.pdf

3. Éligibilité

- 3.1 Un fournisseur ne doit pas être suspendu, exclu ou autrement désigné comme inéligible par tout organisme des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale. Les fournisseurs doivent ainsi informer le PNUD s'ils sont soumis à toute sanction ou suspension temporaire imposée par ces organisations.
- 3.2 Il est de la responsabilité du soumissionnaire de veiller à ce que ses employés, les membres de la coentreprise, les sous-contractants, les préstataires de services, les fournisseurs ou leurs employés de respecter les exigences d'éligibilité tel qu'établi par le PNUD.

4. Conflit d'intérêts

- Les soumissionnaires doivent strictement éviter tout conflit avec d'autres engagements ou leurs propres intérêts et ne pas tenir compte de travaux futurs. Tous les soumissionnaires qui ont un conflit d'intérêts seront disqualifiés. Sans limitation du caractère général de ce qui précède, les soumissionnaires et leurs prestataires de services agréés sont considérés comme ayant un conflit d'intérêts avec une partie ou plus de la présente procédure de sollicitations :
 - a) S'ils sont ou ont été par le passé liés à une société, ou à l'une de ses sociétés affiliées ayant été engagée par le PNUD pour fournir des services au titre de la préparation de la conception, des spécifications, des termes de référence, de l'analyse et de l'estimation des coûts et d'autres documents devant être utilisés pour l'achat de biens et de services dans le cadre de la présente procédure de sélection;
 - b) S'ils ont été impliqués dans la préparation ou la conception du programme ou du projet relatif aux services requis au titre du présent appel d'offres;
 - c) S'il est avéré qu'ils sont concernés par un conflit pour toute autre raison, tel que peut l'établir le PNUD, ou à sa discrétion.
- 4.2 En cas d'incertitude concernant l'interprétation d'une situation susceptible de constituer un conflit d'intérêts, les soumissionnaires doivent en informer le PNUD et lui demander de confirmer s'il s'agit ou non d'une situation de conflit d'intérêts.
- 4.3 De la même manière, les soumissionnaires doivent montrer dans leur offre qu'ils sont conscients des éléments suivants :
 - a) Si les propriétaires, copropriétaires, responsables, directeurs, actionnaires dominants, de l'entité soumissionnaire ou du personnel essentiel font partie de la famille d'un membre du personnel du PNUD exerçant des responsabilités dans les fonctions d'achat ou le gouvernement du pays concerné ou de tout partenaire de mise en œuvre recevant les services dans le cadre du présent AO;
 - Toutes les autres situations susceptibles de donner lieu, réellement ou en apparence, à un conflit d'intérêts, une collusion ou des pratiques déloyales.



En cas de non-divulgation de cette information, il est possible que l'offre ou les offres concernées par cette non-divulgation soient rejetées.

4.4 L'éligibilité des soumissionnaires détenus totalement ou partiellement par le gouvernement dépendra de l'évaluation et de l'examen approfondis par le PNUD de divers facteurs tels que leur enregistrement, leur opération et leur gestion en tant qu'entité indépendante, l'ampleur de la participation du gouvernement, la réception de subventions, leur mandat et l'accès aux informations dans le cadre du présent AO, entre autres facteurs. Les conditions qui peuvent mener à un avantage indu sur d'autres soumissionnaires peuvent provoquer le rejet de l'offre.

B. PRÉPARATION DES OFFRES

- Considérations générales
- 5.1 Lors de la préparation de l'offre, le soumissionnaire doit examiner l'appel d'offres avec attention. Les lacunes matérielles lors de la fourniture des informations demandées dans l'appel d'offres peuvent provoquer le rejet de l'offre.
- 5.2 Le soumissionnaire ne sera pas autorisé à profiter de toute erreur ou omission dans l'appel d'offres. Si ces erreurs ou omissions sont découvertes, le soumissionnaire doit en informer le PNUD en conséquence.
- 6. Coût de la préparation de l'offre
- 6.1 Le soumissionnaire prend à sa charge l'ensemble des coûts liés à la préparation et au dépôt de son offre, que celle-ci soit ou non retenue. Le PNUD n'est en aucun cas responsable ou redevable desdits coûts, indépendamment du déroulement ou du résultat de la procédure d'achat.
- 7. Langue
- 7.1 L'offre, ainsi que toute correspondance connexe échangée entre le soumissionnaire et le PNUD, sont rédigées dans la ou les langues indiquées dans la fiche technique.
- 8. Documents comprenant l'offre
- 8,1 L'offre comprend les documents et formulaires connexes suivants, dont les détails sont fournis dans la fiche technique :
 - a) Documents établissant l'éligibilité et les qualifications du soumissionnaire ;
 - b) Offre technique;
 - c) Barème de prix ;
 - d) Garantie de soumission, si elle est exigée dans la fiche technique ;
 - e) Toute pièce jointe ou tout appendice à l'offre.
- Documents
 établissant
 l'éligibilité et les
 qualifications du
 soumissionnaire;
- 9.1 Le soumissionnaire fournit la preuve écrite de son statut de fournisseur éligible et qualifié en remplissant les formulaires figurant dans la section 6 et en fournissant les documents exigés dans ces formulaires. Aux fins de l'adjudication d'un contrat à un soumissionnaire, ses qualifications doivent être documentées de manière jugée satisfaisante par le PNUD.
- 10. Format et contenu de l'offre technique
- 10.1 Le soumissionnaire est tenu de présenter une offre technique en utilisant les formulaires types et les modèles fournis dans la section 6 de l'appel d'offres.
- 10.2 Des échantillons d'objets, lorsqu'exigés en vertu de la section 5, sont fournis dans le délai spécifié et à moins qu'autrement spécifié par le PNUD, sans frais pour le PNUD. S'ils ne sont pas détruits lors des tests, les échantillons seront renvoyés à la demande et aux frais du soumissionnaire, à moins qu'autrement



indiqué.

- 10.3 Lorsqu'applicable et tel qu'exigé en vertu de la section 5, le soumissionnaire décrit le programme de formation nécessaire disponible pour le maintien et l'exécution des services ou pour l'entretien et le fonctionnement des équipements offerts, ainsi que le coût pris en charge par le PNUD. Cette formation ainsi que le matériel de formation, à moins qu'autrement indiqué, sont offerts dans la langue de l'offre tel que prescrit dans la fiche technique.
- 10.4 Lorsqu'applicable et tel qu'exigé en vertu de la section 5, le soumissionnaire atteste de la disponibilité de pièces détachées pour une période d'au moins cinq (5) ans à compter de la date de livraison, ou tel qu'autrement indiqué dans cet appel d'offres.

11. Barème de prix

- 11.1 Le présent barème de prix est préparé en utilisant le formulaire fourni dans la section 6 de l'appel d'offres et en prenant en considération les exigences de l'AO.
- 11.2 Toute exigence décrite dans l'offre technique, mais dont le prix n'est pas indiqué dans le barème de prix, est considérée comme étant incluse dans les prix des autres activités ou biens, ainsi que dans le prix total final.

12. Garantie de soumission

- 12.1 Une garantie de soumission, si elle est exigée dans la fiche technique, est fournie au montant et dans le formulaire indiqué dans la fiche technique. Cette garantie est valable jusqu'à trente (30) jours après la date de validité finale de l'offre.
- 12.2 La garantie de soumission est incluse, avec l'offre. Si une garantie de soumission est exigée par l'appel d'offres mais n'est pas présentée avec l'offre technique, l'offre est rejetée.
- 12.3 Si le montant de la garantie de soumission est moins élevé que le montant exigé par le PNUD, ou si la période de validité de ladite garantie est moins longue que celle exigée par le PNUD, celui-ci rejette l'offre.
- 12.4 Dans le cas où une offre électronique est autorisée dans la fiche technique, les soumissionnaires y intègrent une copie de la garantie de soumission, et l'original de la garantie doit être envoyé par courrier ou en main propre selon les instructions de la fiche technique.
- 12.5 Le PNUD peut confisquer la garantie de soumission et rejeter l'offre en cas de survenance d'un ou de plusieurs des cas suivants :
 - a) Si le soumissionnaire rétracte son offre pendant la durée de validité de l'offre indiquée dans la fiche technique, ou ;
 - b) Si le soumissionnaire retenu omet :
 - De signer le contrat après son adjudication par le PNUD;
 - ii. De fournir une garantie de bonne exécution, des assurances ou d'autres documents que le PNUD peut exiger à titre de condition préalable à l'entrée en vigueur du contrat susceptible d'être attribué au soumissionnaire.

13. Devises

13.1 Tous les prix sont cités dans la devise ou les devises indiquées dans la fiche technique. Lorsque les offres sont libellées dans différentes devises, afin de comparer l'ensemble des offres :



- a) Le PNUD convertira la devise indiquée dans l'offre dans la devise privilégiée par le PNUD à l'aide du taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date limite de dépôt des offres;
- b) Dans le cas où le PNUD choisit une offre libellée dans une devise différente de la devise privilégiée indiquée dans la fiche technique, le PNUD se réserve le droit d'attribuer le contrat dans sa devise privilégiée à l'aide de la méthode de conversion indiquée ci-dessus.
- 14. Coentreprise, consortium ou partenariat
- Si le soumissionnaire est un groupe d'entités juridiques devant former ou ayant formé une coentreprise, un consortium ou un partenariat lors du dépôt de l'offre, elles doivent confirmer dans le cadre de leur offre : (i) Qu'elles ont désigné une partie en tant qu'entité principale, dûment habilitée à obliger juridiquement les membres de la coentreprise, du consortium ou du partenariat conjointement et de manière solidaire, ceci devant être attesté par un accord dûment authentifié entre lesdites entités juridiques qui devra être joint à l'offre ; et (ii) que si le contrat leur est attribué, il sera conclu entre le PNUD et l'entité principale désignée qui agira pour le compte de l'ensemble des entités juridiques composant la coentreprise.
- 14.2 Après la date limite de dépôt des offres, l'entité principale désignée pour représenter la coentreprise, le consortium ou le partenariat n'est pas changée sans le consentement préalable et écrit du PNUD.
- 14.3 L'entité principale et les entités membres de la coentreprise, du consortium ou du partenariat se conforment aux dispositions de la clause 9 de ce document en ce qui concerne le dépôt d'une offre unique.
- 14.4 La description de l'organisation de la coentreprise, du consortium ou du partenariat doit clairement définir le rôle prévu de chaque entité juridique composant la coentreprise dans le cadre de la satisfaction des exigences de l'AO, tant dans l'offre que dans l'accord de coentreprise. Le PNUD évaluera l'éligibilité et les qualifications de toutes les entités juridiques composant la coentreprise, le consortium ou le partenariat.
- 14.5 Une coentreprise, un consortium ou un partenariat, lors de la présentation des antécédents et de l'expérience, différencie clairement :
 - a) Les antécédents et l'expérience de la coentreprise, du consortium ou du partenariat dans leur ensemble ;
 - b) Les antécédents et l'expérience des entités individuelles de la coentreprise, du consortium ou du partenariat.
- 14.6 Les contrats antérieurs exécutés par des experts individuels qui sont intervenus à titre personnel mais qui sont liés de façon permanente ou qui ont été temporairement liés à l'une des sociétés membres ne peuvent pas être inclus dans l'expérience de la coentreprise, du consortium ou du partenariat, ou du membre concerné, et seuls lesdits experts peuvent en faire état dans la présentation de leurs qualifications personnelles.
- 14.7 La coentreprise, le consortium ou le partenariat sont encouragés à respecter de grandes exigences multisectorielles lorsque le champ d'expertise et des ressources n'est pas disponible dans une seule société.
- 15. Offre unique
- 15.1 Le soumissionnaire (notamment les membres individuels de toute coentreprise)

dépose une seule offre, en son nom propre ou dans le cadre d'une coentreprise.

- 15.2 Les offres déposées par deux (2) soumissionnaires ou plus seront toutes rejetées dans chacun des cas suivants :
 - a) S'ils ont au moins un actionnaire dominant, directeur ou partie prenante en commun ;
 - si l'un d'entre eux reçoit ou à reçu de l'autre ou des autres une quelconque subvention, directe ou indirecte;
 - c) S'ils ont le même représentant légal aux fins du présent AO ;
 - d) S'il existe entre eux une relation qui, directement ou par l'intermédiaire de tierces parties, leur permet d'avoir accès à des informations sur un autre soumissionnaire, ou d'influer sur l'offre d'un autre soumissionnaire dans le cadre de la présente procédure d'AO;
 - e) S'ils sous-traitent l'offre l'un de l'autre, ou si le sous-traitant d'une offre dépose également une autre offre en son nom en tant que soumissionnaire principal; si un membre du personnel essentiel proposé pour faire partie de l'équipe d'un soumissionnaire participe à plus d'une offre reçue lors de la procédure d'appel d'offres. La présente condition, relative au personnel, ne s'applique pas aux sous-traitants inclus dans plusieurs offres.
- 16. Durée de validité de 16.1 l'offre
 - 16.1 Les offres restent valables pour la période indiquée dans la fiche technique, et leur validité prend effet à la date limite de dépôt des offres. Une offre assortie d'une durée de validité plus courte peut être rejetée par le PNUD et déclarée non conforme.
 - 16.2 Lors de la période de validité de l'offre, le soumissionnaire maintient son offre originale, sans la modifier, notamment sans modifier la disponibilité du personnel essentiel, les taux proposés et le prix total.
- 17. Extension de la durée de validité de l'offre
- 17.1 Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander aux soumissionnaires d'étendre la durée de validité de leurs offres avant l'expiration de la durée de validité de l'offre. La demande et les réponses se font à l'écrit et sont considérées comme faisant partie intégrante de l'offre.
- 17.2 Si le soumissionnaire convient d'étendre la validité de son offre, cette prorogation est effectuée sans aucun changement apporté à l'offre originale.
- 17.3 Le soumissionnaire a le droit de refuser d'étendre la validité de son offre, auquel cas cette offre ne sera pas ultérieurement évaluée.
- 18. Clarification de l'offre (de la part des soumissionnaires)
- Les soumissionnaires peuvent demander des éclaircissements au sujet de tout document de l'appel d'offres au plus tard à la date indiquée dans la fiche technique. Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par écrit sous la forme indiquée dans la fiche technique. Si des demandes sont envoyées d'une autre manière que par les voies indiquées, même si elles sont envoyées à un membre du personnel du PNUD, ce dernier n'est pas tenu d'y répondre ni de confirmer que telles demandes ont été officiellement reçues.
- 18.2 Le PNUD offrira des réponses aux demandes d'éclaircissements sous la forme indiquée dans la fiche technique.
- 18.3 Le PNUD s'efforcera de répondre rapidement aux demandes d'éclaircissement, mais toute réponse tardive de sa part ne l'obligera pas à proroger la date limite de dépôt des offres, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est justifiée et nécessaire.



Modification des offres

- 19.1 À tout moment avant la date limite de dépôt des offres, le PNUD peut, pour quelque raison que ce soit, par exemple en réponse à la demande d'éclaircissement d'un soumissionnaire, modifier l'appel d'offres. Les modifications seront rendues disponibles à l'ensemble des soumissionnaires potentiels.
- 19.2 Si la modification est importante, le PNUD peut proroger la date limite de dépôt des offres pour donner aux soumissionnaires assez de temps pour inclure la modification dans leurs offres.

20. Autres types d'offres 20,1

- O.1 Les autres types d'offres ne seront pas considérées, à moins qu'autrement indiqué dans la fiche technique. Si le dépôt d'un autre type d'offre est autorisé dans la fiche technique, un soumissionnaire peut déposer un autre type d'offre, mais seulement s'il dépose également une offre conforme aux exigences de l'appel d'offres. Si les conditions de son acceptation sont respectées ou si l'offre est clairement justifiée, le PNUD se réserve le droit d'attribuer un contrat sur la base d'un autre type d'offre.
- 20.2 Si plusieurs autres types d'offres sont soumis, ils doivent être clairement identifiés comme « offre principale » et « autre type d'offre ».

21. Conférence préalable à l'offre

21.1 S'il y a lieu, une conférence des soumissionnaires sera organisée à la date, à l'heure et au lieu indiqués dans la fiche technique. Tous les soumissionnaires sont encouragés à y assister. Toutéfois, aucun soumissionnaire ne sera rejeté pour n'avoir pas assisté à la conférence. Le compte-rendu de la conférence des soumissionnaires sera publié sur le site Web de la section des achats et envoyé par courriel ou sur la plateforme d'appel d'offres en ligne eTendering comme indiqué dans la fiche technique. Aucune déclaration orale formulée lors de la conférence ne pourra modifier les conditions générales de l'appel d'offres, à moins qu'une telle déclaration ne soit expressément inscrite dans le compterendu de la conférence ou communiquée ou publiée à titre de modification de l'appel d'offres.

C. DÉPÔT ET OUVERTURE DES OFFRES

22. Dépôt

- 22.1 Le soumissionnaire dépose une offre dûment signée et complétée qui comprend les documents et les formulaires correspondant aux exigences de la fiche technique. Le barème de prix est soumis avec l'offre technique. Les offres peuvent être livrées en main propre, par courrier ou par méthode de transmission électronique comme indiqué dans la fiche technique.
- 22.2 L'offre est signée par le soumissionnaire ou la ou les personnes dûment autorisées à obliger le soumissionnaire. L'autorisation est communiquée au moyen d'un document attestant d'une telle autorisation délivrée par le représentant juridique de l'entité soumissionnaire, ou d'une procuration, jointe à l'offre.
- 22.3 Les soumissionnaires doivent être conscients du fait que le simple dépôt d'une offre implique acceptation par le soumissionnaire des Conditions générales du contrat du PNUD.



Offre déposée en version imprimée (manuelle)

- 22.4 Une offre déposée en version imprimée (manuelle), par courrier ou en main propre autorisée ou indiquée dans la fiche technique est régie comme suit :
 - (a) L'offre signée est marquée comme « original » et ses copies sont marquées comme « copie » tel qu'approprié. Le nombre de copies est indiqué dans la fiche technique. Toutes les copies doivent seulement provenir de l'original signé. En cas de différences entre l'original et les copies, l'original prévaut.
 - (b) L'offre technique et le barème de prix doivent être déposés ensemble dans une enveloppe sous pli scellé qui :
 - i. Porte le nom du soumissionnaire ;
 - ii. Est adressée au PNUD comme indiqué dans la fiche technique ;
 - iii. Comporte un avertissement qui déclare « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure de l'ouverture des offres » tel qu'indiqué dans la fiche technique.

Si les enveloppes et les colis comportant l'offre ne sont pas sous pli scellé ni marquées comme exigé, le PNUD ne sera pas responsable de tout mauvais placement, toute perte ou toute ouverture prématurée de l'offre.

Offres déposées par courriel ou sur le système eTendering

- 22.5 Le dépôt par courriel ou par l'intermédiaire du système d'appel d'offres en ligne eTendering, s'il est autorisé ou indiqué dans la fiche technique, est régi comme suit :
 - a) Les fichiers électroniques faisant partie de l'offre respectent le format et les exigences indiqués dans la fiche technique;
 - Les documents requis dans le formulaire original (par exemple la garantie de soumission etc.) doivent être envoyés par courrier ou en main propre selon les instructions contenues dans la fiche technique.
- Davantage d'instructions sur la manière de déposer, modifier ou annuler une offre sur le système d'appel d'offres en ligne eTendering sont offertes dans le Guide du système eTendering du PNUD à l'attention des soumissionnaires, et des Guides vidéos sont également disponibles en consultant ce lien : http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/business/procurement-notices/resources/

23. Date limite de dépôt 23.1 des offres et offres tardives

- 23.1 Les offres complètent doivent être reçues par le PNUD de la manière, à l'adresse et au plus tard à la date et heure indiquées dans la fiche technique. Le PNUD ne reconnait que la date et l'heure auxquelles il a reçu l'offre.
- 23.2 Le PNUD ne tiendra pas compte de toute offre déposée après la date limite de dépôt des offres.
- 24. Retrait, remplacement et modification des offres
- 24.1 Un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier son offre après qu'elle a été déposée à tout moment avant la date limite de dépôt des offres.
- Offres déposées manuellement ou par courriel : Un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier son offre en envoyant une notification écrite conforme au PNUD, dûment signée par un représentant autorisé à cette fin, et en y joignant une copie de l'autorisation (ou une procuration). Le remplacement ou la modification de l'offre, le cas échéant, doit accompagner ladite notification écrite. Toutes les notifications doivent être déposées de la même manière que celle indiquée pour le dépôt des offres, en les marquant clairement comme



« RETRAIT », « REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION ».

- 24.3 Système eTendering: Un soumissionnaire peut retirer, remplacer ou modifier son offre en annulant, éditant et déposant de nouveau l'offre directement sur le système. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de suivre correctement les instructions du système et de dûment éditer et déposer un remplacement ou une modification d'offre, tel que nécessaire. Davantage d'instructions sur la manière dont annuler ou modifier une offre directement sur le système sont offertes dans le Guide du système eTendering du PNUD à l'attention des soumissionnaires et dans les Guides vidéo.
- Les offres dont le retrait est demandé sont renvoyées aux soumissionnaires sans qu'elles aient été ouvertes (seulement en ce qui concerne les dépôts manuels), sauf si l'offre est retirée après qu'elle a été ouverte.

25. Ouverture des offres

- Le PNUD ouvre les offres en présence d'un comité ad hoc constitué par le PNUD 25.1 qui comprend au moins deux (2) membres.
- 25.2 Les noms des soumissionnaires, les modifications, les retraits, l'état des libellés et des sceaux des enveloppes, le nombre de dossiers et de fichiers et tout autre détail que le PNUD jugera utile seront annoncés à l'ouverture. Aucune offre n'est rejetée à l'ouverture, sauf les offres tardives qui seront renvoyées non ouvertes aux soumissionnaires concernés.
- 25.3 Dans le cas d'un dépôt sur le système eTendering, les soumissionnaires recevront une notification automatique une fois que leur offre aura été ouverte.

D. ÉVALUATION DES OFFRES

Confidentialité

- Les informations concernant l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, ainsi que la recommandation d'adjudication du contrat, ne sont pas divulguées aux soumissionnaires ou à toute autre personne non officiellement concernée par une telle procédure, même après publication de l'adjudication du contrat.
- Toute tentative de la part d'un soumissionnaire ou de toute personne agissant au nom du soumissionnaire d'influencer le PNUD lors de l'examen, de l'évaluation et de la comparaison des offres ou des décisions d'adjudication du contrat peut, à la décision du PNUD, provoquer le rejet de son offre et le soumettre à l'application des procédures de sanctions des fournisseurs du PNUD en vigueur.

- 27. Évaluation des offres 27.1 Le PNUD mênera l'évaluation sur l'unique base des offres déposées.
 - 27.2 L'évaluation des offres est menée suivant les étapes suivantes :
 - Examen préliminaire, notamment de l'éligibilité
 - b) Vérification des calculs et classement des soumissionnaires ayant réussi l'examen préliminaire du fait de leur prix.
 - c) Évaluation de qualification (si la pré-qualification n'a pas été effectuée)
 - a) Évaluation des offres techniques
 - b) Évaluation des prix

L'évaluation détaillée s'axera sur les 3 à 5 offres dont les prix sont les plus bas. D'autres offres dont les prix sont plus élevés seront ajoutées pour évaluation si nécessaire.

28. Examen préliminaire

Le PNUD examine les offres pour déterminer si elles sont complètes selon les 28.1 exigences documentaires minimales, si les documents ont bien été signés, et si les offres sont généralement correctes, entre autres indicateurs pouvant être



utilisés à ce stade. Le PNUD se réserve le droit de rejeter toute offre à ce stade.

29. Évaluation de l'éligibilité et de la qualification

- 29.1 L'éligibilité et la qualification du soumissionnaire seront évaluées en comparant celles du soumissionnaire aux exigences minimales d'éligibilité et de qualification indiquées dans la section 4 (Critères d'évaluation).
- 29.2 En termes généraux, les fournisseurs qui remplissent les critères suivants peuvent être considérés comme qualifiés :
 - a) Ils ne font pas partie, selon la Résolution 1267/1989 du Conseil de sécurité de l'ONU, de la liste de terroristes et de ceux qui les financent établie par le Comité, et de la liste de fournisseurs inéligibles du PNUD;
 - b) ils ont une bonne situation financière et ont accès à des ressources financières appropriées pour exécuter le contrat et assumer tous les engagements commerciaux existants;
 - c) Ils disposent de l'expérience similaire nécessaire, de l'expertise technique, de capacités de production le cas échéant, de certificats de qualité, de procédures d'assurance qualité ainsi que d'autres ressources applicables à la prestation des services requis;
 - d) Ils respectent pleinement les Conditions générales du contrat du PNUD;
 - e) Ils n'ont pas d'antécédents de décisions arbitrales ou du tribunal contre le soumissionnaire ;
 - f) Ils ont un historique de performance rapide et satisfaisante auprès de leurs clients.

30. Évaluation des offres 30.1 techniques et des prix

L'équipe d'évaluation examine et évalue les offres au regard de leur conformité au tableau des exigences et des spécifications techniques et à d'autres documents fournis en appliquant la procédure indiquée dans la fiche technique et d'autres documents de l'appel d'offres. Si nécessaire et déclaré dans la fiche technique, le PNUD peut inviter les soumissionnaires techniquement conformes à faire une présentation au sujet de leurs offres techniques. Les conditions de la présentation sont fournies dans le document d'offre lorsque nécessaire.

31. Devoir de précaution

- 31.1 Le PNUD se réserve le droit de se livrer à un exercice de vérification visant à s'assurer de la validité des informations fournies par les soumissionnaires. Cet exercice est pleinement documenté et peut comprendre, sans toutefois s'y limiter, tout ou partie des éléments suivants :
 - a) Vérifier que les informations fournies par le soumissionnaire sont exactes, correctes et authentiques ;
 - b) Valider le degré de conformité aux exigences de l'appel d'offres et aux critères d'évaluation au regard de ce qui a été constaté à ce stade par l'équipe d'évaluation;
 - c) Demander des renseignements et vérifier les références auprès d'organismes gouvernementaux compétents ayant juridiction sur le soumissionnaire concerné, auprès de précédents clients, ou auprès de toute autre entité ayant pu avoir des relations d'affaires avec ledit soumissionnaire;
 - d) Demander des renseignements et vérifier les références auprès de précédents clients concernant l'exécution des contrats en cours ou complétés, notamment des inspections physiques des travaux précédents, si nécessaire;
 - e) Inspecter physiquement les bureaux du soumissionnaire, les succursales ou autres établissements d'un soumissionnaire dans lesquels il exploite son

- activité, avec ou sans préavis;
- f) D'autres moyens que le PNUD pourra juger opportuns, à tout stade du processus de sélection, avant l'adjudication du contrat.
- 32. Clarification des offres
- 32.1 Afin de faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, le PNUD peut, à sa discrétion, demander à tout soumissionnaire des éclaircissements au sujet de son offre.
- 32.2 La demande d'éclaircissements du PNUD ainsi que la réponse se font par écrit, et aucune modification des prix ou du contenu de l'offre ne peut être demandée, proposée ou autorisée, sauf pour fournir des éclaircissements et confirmer la correction de toute erreur de calcul découverte par le PNUD lors de l'évaluation des offres, conformément à l'appel d'offres.
- 32.3 Les éclaircissements non sollicités fournis par un soumissionnaire au titre de son offre qui ne constituent pas une réponse à une demande du PNUD ne sont pas pris en compte lors de l'examen et de l'évaluation de l'offre.
- Conformité des offres
- 33.1 Le PNUD évalue la conformité des offres en se basant sur leur contenu. Une offre est considérée comme essentiellement conforme si elle respecte l'ensemble des termes, conditions, spécifications et autres exigences de l'appel d'offres sans dérogation, réserve ou omission importantes.
- 33.2 Si une offre n'est pas essentiellement conforme, elle est rejetée par le PNUD et ne peut pas être ultérieurement mise en conformité par le soumissionnaire en corrigeant les dérogations, réserves ou omissions importantes.
- Défauts de conformité, erreurs réparables et omissions
- 34.1 À condition qu'une offre soit essentiellement conforme, le PNUD peut lever tout défaut de conformité ou toute omission de ladite offre qui ne constitue pas selon lui pas une dérogation importante.
- 34.2 Le PNUD peut demander au soumissionnaire de fournir les informations ou les documents nécessaires, dans un délai raisonnable, pour rectifier les défauts de conformité ou omissions de l'offre relatifs aux exigences en matière de documentation. Une telle omission ne peut se rapporter à un quelconque aspect du prix de l'offre. L'offre peut être rejetée si le soumissionnaire ne se conforme pas à cette demande.
- 34.3 En ce qui concerne les offres ayant passé l'examen préliminaire, le PNUD vérifie et corrige les erreurs de calcul comme suit :
 - a) En cas de divergence entre le prix unitaire et le total du poste concerné, obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire prévaudra et le total du poste sera corrigé, sauf si le PNUD estime que la position de la virgule du prix unitaire est manifestement erronée, auquel cas le total du poste indiqué prévaudra et le prix unitaire sera corrigé;
 - En cas d'erreur dans le calcul d'un total correspondant à l'addition ou à la soustraction de sous-totaux, les sous-totaux prévaudront et le total sera corrigé;
 - c) En cas de divergence entre des montants en lettres et en chiffres, le montant en lettres prévaudra, sauf s'il est lié à une erreur de calcul, auquel cas le montant en chiffres prévaudra.
- 34.4 Si le soumissionnaire n'accepte pas une correction d'erreur à laquelle le PNUD



		aura procédé, son offre sera rejetée.
E. ADJUDICATION	l DU C	ONTRAT
35. Droit d'accepter, de rejeter ou de déclarer non conformes tout ou partie des offres	35.1	Le PNUD se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, de déclarer tout ou partie des offres non conformes, et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'adjudication du contrat, sans engager sa responsabilité ou être tenu d'informer le ou les soumissionnaires concernés des motifs de sa décision. En outre, le PNUD n'est pas tenu d'attribuer le contrat à l'offre de prix le plus bas.
36. Critères d'adjudication	36,1	Avant l'expiration de la période de validité des offres, le PNUD attribue le contrat au soumissionnaire qualifié et éligible dont l'offre est considérée comme étant conforme aux exigences du tableau des exigences et des spécifications techniques et qui propose le prix le plus bas.
37. Analyse	37.1	Si un soumissionnaire n'est pas retenu, il peut demander à se réunir avec le PNUD pour procéder à une analyse. Telle analyse vise à évoquer les atouts et les faiblesses de l'offre du soumissionnaire pour l'aider à améliorer ses futures offres lors de perspectives d'achats du PNUD. Le contenu d'autres offres et leur comparaison à l'offre du soumissionnaire ne sont pas évoqués.
38. Droit de modification des exigences lors de l'adjudication du contrat	38.1	Lors de l'adjudication du contrat, le PNUD se réserve le droit de modifier la quantité des biens ou des services dans une limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions générales.
39. Signature du contrat	39.1	Le soumissionnaire retenu signe et date le contrat et le retourne au PNUD sous quinze (15) jours à compter de sa date de réception. S'il ne le fait pas, le PNUD a des raisons suffisantes pour annuler l'adjudication et retirer la garantie de soumission, le cas échéant, et peut dans ce cas attribuer le contrat au deuxième soumissionnaire le mieux placé ou faire un autre appel d'offres.
40. Type de contrat et conditions générales.	40.1	Les types de contrat à signer et les Conditions générales du contrat applicables du PNUD, tel qu'indiqué dans la fiche technique, peuvent être consultés à l'adresse http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/procurement/overview.html
41. Garantie de bonne exécution	41.1	Une garantie de bonne exécution, si elle est exigée dans la fiche technique, est fournie au montant et dans le formulaire indiqués dans la fiche technique disponible à l'adresse. https://popp.undp.org/UNDP_POPP_DOCUMENT_LIBRARY/Public/PSU_Solicitat ion_Formulaire%20de%20Garantie%20de%20Bonne%20Execution_FR.docx_dans_un_délai_de_quinze_(15) jours à compter de la signature du contrat par les deux parties. Si une garantie de bonne exécution est requise, le reçu de la garantie de bonne exécution par le PNUD est essentiel pour que le contrat prenne effet.



- 42. Garantie bancaire de restitution d'avance
- 42.1 Le RNUD a pour principe de ne pas verser d'avances sur les contrats, à moins que ses intérêts ne l'exigent (c'est-à-dire qu'il ne verse pas de paiement sans avoir encore reçu les produits). Si une restitution d'avance est autorisée en vertu de la fiche technique et dépasse 20 % du prix total du contrat, ou 30 000 dollars des États-Unis, selon la valeur la plus basse, le soumissionnaire présente une garantie bancaire à hauteur du montant total de la restitution d'avance dans le formulaire disponible à l'adrèsse.

 https://popp.undp.org/UNDP_POPP_DOCUMENT_LIBRARY/Public/PSU_Solicitat ion_Formulaire%20de%20Garantie%20de%20Restitution%20D%E2%80%99Ava
- 43. Indemnité forfaitaire 43.1

nce FR.docx.

- 43.1 Le PNUD applique une indemnité forfaitaire pour les dommages ou risques causés au PNUD découlant de retards du contractant ou de la violation de ses obligations en vertu du contrat si une telle indemnité est indiquée dans la fiche technique.
- 44. Dispositions en matière de paiement
- 44.1 Le paiement sera seulement effectué après l'acceptation de la part du PNUD des biens ou des services fournis. Le paiement se fait dans un délai de trente (30) jours après réception de la facture et de l'attestation d'acceptation du travail délivrée par l'autorité compétente du PNUD qui supervise directement le contractant. Le paiement s'effectuera par transfert bancaire dans la devise du contrat.
- 45. Contestation des fournisseurs
- 45.1 La procédure de contestation mise à la disposition des fournisseurs par le PNUD permet aux personnes ou sociétés auxquelles un contrat n'a pas été attribué dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence de faire appel. Si un soumissionnaire estime ne pas avoir bénéficié d'un traitement équitable, le lien suivant fournit des informations supplémentaires quant aux procédures de contestation mises à la disposition des fournisseurs par le PNUD: https://www.undp.org/content/undp/en/home/procurement/business/protest-and-sanctions.html
- 46. Autres dispositions
- 46.1 Dans le cas où le soumissionnaire propose un prix plus bas au gouvernement hôte (par exemple l'administration de services généraux du Gouvernement fédéral des États-Unis d'Amérique) pour des services similaires, le PNUD a le droit à ce même prix. Les Conditions générales du PNUD prévalent.
- 46.2 Le PNUD a le droit de recevoir le même prix offert par le même contractant dans des contrats avec l'ONU ou avec les organismes des Nations Unies. Les Conditions générales du PNUD prévalent.
- 46.3 L'ONU a mis en place des restrictions sur l'emploi des (anciens) membres du personnel de l'ONU impliqués dans les procédures d'achat en vertu de la circulaire ST/SGB/2006/15 http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=ST/SGB/2006/15&referer=/english/&Lang=F.



SECTION 3. Fiche technique

Les données suivantes pour les biens et les services à acheter complètent, supplémentent ou modifient les dispositions de l'appel d'offres dans le cas d'un conflit entre les instructions destinées aux soumissionnaires, la fiche technique et d'autres annexes ou références jointes à ladite fiche technique, et les dispositions de la fiche technique prévalent.

teci	nnique prev	alent,	
Num éro de fiche tech niqu	Référence à la section 2	Données	Instructions ou exigences particulières
'1 '	7	Langue de l'offre :	Français
2		Dépôt d'offres pour des parties ou sous-parties du tableau des exigences (offres partielles)	Not Allowed
3	20	Autres types d'offres	Ne sera pas considérée
.4	21	Conférence préalable à l'offre	Sera conduite Heure: 08h00 Date: mars 30, 2021 12:00 Lieu de départ : Station total Mora
			La personne référente du PNUD pour la conférence est : Equipe RSF/ONUFEMMES Téléphone : (+237) 222 20 08 00/222 20 08 01 Cournel : procurement.cm@undp.org
			NB: VISITES NON OBLIGATOIRES – LES VISITEURS SONT TENUS DE SE MUNIR DE MASQUES ET DE GEL HYDROALCOOLIQUE ET DE RESPECTER LES GESTES DE DISTANCIATION SOCIALE DURANT LA VISITE. LE PNUD NE FOURNIRA AUCUN DES EQUIPEMENTS PPE DURANT LA VISITE.
¹ 5	16	Durée de validité de l'offre	90 days



-6	13	Garantie de soumission	Requise pour un montant XAF 1 200 000
			Formulaires de garantie de soumission acceptables
			 Garantie bancaire (voir le modèle de la section 8)
· 7	·41	Restitution d'avance lors de la signature du contrat	Autorisée jusqu'à un maximum de 20% contre présentation d'une garantie bancaire à hauteur du montant total de la restitution d'avance
8	42	Indemnité forfaitaire	Sera imposée Pourcentage du prix du contrat par jour de retard : 1/1000 Nombre maximal de jours de retard : 30 jours - après lequel le PNUD peut mettre fin au contrat.
9	40	Garantie de bonne exécution	Requise – 10 % de la valeur du contrat
10	12	Devise de l'offre	XAF
11	31	Date limite de dépôt des demandes d'éclaircissement et des questions	7 jours avant la date de dépôt
12	3,1	Coordonnées de la personne à qui adresser les demandes d'éclaircissement et les questions	Personne référente au PNUD : Service des Achats Adresse : Bureau du PNUD Courriel : procurement.cm@undp.org
13	18, 19 et 21	Mode de diffusion des informations complémentaires à l'appel d'offres et des réponses et éclaircissements demandés	Postée directement sur le Etendering
14	23	Date limite de dépôt des offres	09/04/2021
			Pour dépôt sur le système eTendering - tel qu'indiqué dans le système eTendering Noter que le fuseau horaire du système est UTC-05:00/UTC-04:00 (New York).
14	22	Manière autorisée de dépôt des offres	□Système e-Tendering
15	22	Adresse de dépôt des offres	https://etendering.partneragencies.org CMR10#0000008780



16	22	Exigences en matière de dépôt électronique (courriel ou système eTendering)	 60 caractères et ne doit pas contenir de lettres ou de caractères spéciaux ne faisant pas partie de l'alphabet ou clavier latin. Aucun fichier ne doit comporter de virus ou être corrompu. Taille maximum des fichiers par transmission: 10M Objet obligatoire du courriel: ITB/19/PNUD/ONUFEMMES/2021 Les documents requis dans l'original (par exemple la garantie de soumission) doivent être envoyés à l'adresse ci-dessous, accompagnés d'une copie PDF soumise dans le cadre du dépôt électronique:
			Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) N° 1232 immeuble Mellopolis, Rue 1794, Ekoudou, Bastos B.P. 836, Yaoundé République du Cameroun Tél.: (237) 222 20 08 00 / 222 20 08 01
17	25	Date, heure et lieu d'ouvertures des offres	Date : avril 12, 2021 12:00 Dans le cas d'un dépôt sur le système eTendering, les soumissionnaires recevront une notification automatique une fois que leur offre aura été ouverte.
18	27, 36	Méthode d'évaluation pour l'adjudication d'un contrat	Offre techniquement conforme, éligible et qualifiée au prix le plus bas*.
			Conformité des offres aux critères techniques requis ; Vérification de l'authenticité des informations contenues dans les offres techniques et financières auprès de toutes les autorités compétentes ainsi que des partenaires cités dans les différents documents ;
19		Date prévue pour l'entrée en vigueur du contrat	Avril 2021
20		Durée maximum prévue du contrat	08:MQIS
21.	35		Un seul soumissionnaire Uniquement Un fournisseur par lot - Offre techniquement conforme, éligible et qualifiée le moins disant Si la société recommandée dispose d'un contrat en cours avec le PNUD, ou une autre agence des UN, le PNUD se réserve le droit de vérifier la capacité de la société à cumuler les chantiers sans affecter la qualité et les calendriers de ceux-ci.



22.	39	Type de contrat	Contrat de travaux http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/procur ement/overview.html
23	39	Conditions générales du contrat du PNUD qui s'appliqueront	Conditions générales relatives aux contrats de travaux du PNUD http://www.undp.org/content/undp/fr/home/operations/procurement/overview.html
24		Autres informations relatives à l'AO	[Toutes les autres instructions et informations qui n'ont pas encore été mentionnées dans la présente fiche technique mais qui concernent l'AO doivent être fournies ici et dans toute autre rubrique qui pourra être ajoutée sous la présente rangée]



SECTION 4 Critères d'évaluation

Critères d'examen préliminaire

Les offres seront examinées pour déterminer si elles sont complètes et déposées conformément aux exigences de l'appel d'offres selon les critères ci-dessous selon un système de réponses Oui/Non :

- Signatures appropriées
- Procuration
- Documents minimum fournis
- Validité de l'offre
- Garantie de soumission (si exigée) déposée selon les exigences de l'appel d'offres avec période de validité conforme

Critères d'éligibilité et de qualification minimum

L'éligibilité et la qualification seront évaluées selon un système de réponses Réussi/Échoué.

Si l'offre est déposée en tant que coentreprise, consortium ou partenariat, chaque membre doit remplir les critères minimums sauf autrement indiqué.

Objet ÉLIGIBILITÉ	Critères	Exigence en matière de dépôt des documents
Statut juridique	Le fournisseur est une entité enregistrée légalement.	Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire
Éligibilité	Un fournisseur n'est pas suspendu, exclu ou autrement désigné comme inéligible par tout organisme des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale.	Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre
Conflit d'intérêts	Aucun conflit d'intérêts conformément à la clause 4 de l'appel d'offres.	Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre
Faillite	Aucune faillite déclarée, aucune implication dans une faillite ou dans des procédures de cessation de paiement, et aucun jugement ni action légale en cours contre le fournisseur qui pourrait nuire à ses opérations dans un futur proche.	Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre
Certificats et licences	 Dûment autorisé à agir en qualité d'agent au nom du fabricant, ou une procuration, si le soumissionnaire n'est pas le fabricant Nomination officielle en tant que représentant local, si le soumissionnaire dépose une offre pour le compte d'une entité située en dehors du pays Les brevets, si les technologies proposées dans l'offre sont brevetées par le soumissionnaire 	Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire



• Les licences d'exportation ou d'importation, si applicable

L'inexécution d'un contrat n'a pas découlé d'une faute de la part du contractant au cours des 3 dernières années.	Formulaire D : Formulaire de qualification
Aucun antécédent de décisions du tribunal ou de décisions arbitrales contre le soumissionnaire au cours des 3 dernières années.	Formulaire D : Formulaire de qualification
Minimum 5 ans d'expérience pertinente dans les travaux de Génie civil.	Formulaire D : Formulaire de qualification
Minimum <u>05 contrats de valeur, nature et complexité</u> similaires mis en œuvre <u>au cours des 3 dernières années</u> – inclus (1) une expérience satisfaisante dans l'extrême nord du <u>Cameroon</u>	Formulaire D : Formulaire de qualification
(Pour la coentreprise, le consortium ou le partenariat, toutes les parties doivent respecter simultanément cette exigence)	
Chiffre d'affaires annuel minimal <u>de 120 000 000 XAF</u> au cours <u>des 3 dernières années</u> (ou équivalent USD – Taux UN). (Pour la coentreprise, le consortium ou le partenariat, toutes les parties doivent respecter simultanément cette exigence).	Formulaire D : Formulaire de qualification
Le soumissionnaire doit montrer la solidité actuelle de sa situation financière et indiquer sa rentabilité potentielle à long terme. (Pour la coentreprise, le consortium ou le partenariat, toutes les parties doivent respecter simultanément cette exigence).	Formulaire D : Formulaire de qualification
Les offres techniques sont évaluées sur un système Réussi/Échoué en ce qui concerne le respect ou non-respect des spécifications techniques désignées dans le document d'offre.	Formulaire E : Formulaire d'offre technique
Analyse détaillée du barème de prix, sur la base des exigences listées dans la section 5, qui a été proposé par les soumissionnaires dans le formulaire F.	Formulaire F : Formulaire de barème de prix
La comparaison des prix doit être basée sur le prix proposé, qui comprend le transport, l'assurance et le coût total de propriété (y compris les pièces détachées, la consommation, l'installation, la mise en service, la formation, les conditionnements spéciaux, etc., si applicable)	
Comparaison avec des estimations de budget ou estimations internes.	
	Aucun antécédent de décisions du tribunal ou de décisions arbitrales contre le soumissionnaire au cours des 3 dernières années. Minimum 5 ans d'expérience pertinente dans les travaux de Génie civil. Minimum 05 contrats de valeur, nature et complexité similaires mis en œuvre au cours des 3 dernières années – inclus (1) une expérience satisfaisante dans l'extrême nord du Cameroon. (Pour la coentreprise, le consortium ou le partenariat, toutes les parties doivent respecter simultanément cette exigence) Chiffre d'affaires annuel minimal de 120 000 000 XAF au cours des 3 dernières années (ou équivalent USD – Taux UN). (Pour la coentreprise, le consortium ou le partenariat, toutes les parties doivent respecter simultanément cette exigence). Le soumissionnaire doit montrer la solidité actuelle de sa situation financière et indiquer sa rentabilité potentielle à long terme. (Pour la coentreprise, le consortium ou le partenariat, toutes les parties doivent respecter simultanément cette exigence). Les offres techniques sont évaluées sur un système Réussi/Échoué en ce qui concerne le respect ou non-respect des spécifications techniques désignées dans le document d'offre. Analyse détaillée du barème de prix, sur la base des exigences listées dans la section 5, qui a été proposé par les soumissionnaires dans le formulaire F. La comparaison des prix doit être basée sur le prix proposé, qui comprend le transport, l'assurance et le coût total de propriété (y compris les pièces détachées, la consommation, l'installation, la mise en service, la formation, les conditionnements spéciaux, etc., si applicable) Comparaison avec des estimations de budget ou estimations

L'inexécution, comme décidé par le PNUD, comprend tous les contrats pour lesquels (a) l'inexécution n'a pas été contestée par le contractant, notamment au moyen d'un renvoi au dispositif de règlement des différends en vertu du contrat concerné, et (b) les contrats qui ont été ainsi contestés mais n'ont pas été pleinement réglés relativement au contractant. L'inexécution n'englobe pas les contrats pour lesquels la décision de l'employeur a été rejetée par le dispositif de règlement des différends. L'inexécution doit être basée sur l'ensemble des informations sur les différends où contentieux pleinement réglés, c'est-à-dire un différend ou un contentieux qui a été réglé conformément au dispositif de règlement des différends en vertu du contrat concerné et dans le cas où toutes les instances d'appel disponibles au soumissionnaire ont été épuisées.



Documents supplémentaires nécessaires (En "copies » uniquement) à soumettre pour la Qualification des soumissionnaires au volet Evaluation technique.

- Registre de Commerce, attestant de l'activité de BTP
- Une attestation de non-redevance fiscale;
- Un plan de localisation
- Les états financiers certifiés des 03 dernières années
- 5 attestations de bonnes exécutions au cours des 03 dernières années avec différents clients.
- Déclaration sous l'honneur de non-appartenance à la liste noire du Conseil de Sécurité1267/1989, de la Centrale d'Achat des Nations Unies ou sur toute autre liste
- Profil de l'entreprise, qui ne doit pas dépasser dix (10) pages, y compris des brochures imprimées et des catalogues de produits pertinents aux biens/services achetés.

NB : l'absence de la fourniture d'un document entrainera l'élimination de la soumission par le comité.

Critères d'éligibilité supplémentaire

Personnel clef requis : Joindre copie diplôme et résumé de CV

Conducteur des travaux

Ingénieur de Génie Civil (≥ Bac+3) avec expérience générale ≥ 07 ans. Avoir réalisé au moins trois projets de génie civil d'un montant ≥ 200 000 000 FCFA HT comme Conducteur des Travaux dans les dix dernières années :

Chef Chantier

Ingénieur des travaux de génie civil ou technicien supérieur de Génie Civil avec expérience générale ≥ 05 ans. Avoir réalisé au moins trois projets de construction d'un montant ≥ 100 000 000 F CFA HT comme Chef Chantier dans les dix dernières années ;

Equipe études

Ingénieur de Génie Civil (\geq Bac+5) ; avec expérience générale \geq 5 ans. Avoir réalisé au moins deux projets de BTP d'un montant \geq 100 000 000 F CFA HT chacun comme Responsable Etudes dans les dix dernières années ;

Equipements requis et justificatifs de propriété ou engagement de sous location ainsi que les copies des cartes grises des véhicules et engins affectés au chantier.

- •Camion benne 20t : Nbre ≥ 2
- •Bétonnière 300 litres au moins : Nore ≥ 1
- •Matériel de Laboratoire ou contrat avec un laboratoire agréé
- •Véhicule de liaison ≥ 2
- •Camion-Citerne ≥ 1
- •Poste à soude ≥ 1



•une aiguille vibrante,

- un kit d'appareil de Topographie (Théodolite & Niveau à lunette sur trépieds),
- Un groupe électrogène de 10 Kva,
- un ensemble de petits matériels de chantier et tout autre matériel nécessaire à la réalisation des travaux.



SECTION 5A : Tableau des exigences et spécifications techniques/Détail quantitatif estimatif

A. CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES - VOIR ANNEXE + PLANS

SECTION 5B: Autres exigences connexes

Outre le tableau des exigences précédent, les soumissionnaires doivent tenir compte des exigences et conditions supplémentaires suivantes, et des services connexes nécessaires pour satisfaire les exigences :

Adresse exacte de livraison ou du lieu d'installation	SELON PLAN DE LOCALISATION
Période de garantie	12 mois



SECTION 6 : Formulaires de soumission à renvoyer/liste de vérification

Le présent formulaire sert de liste de vérification pour la préparation de votre offre. Veuillez remplir les formulaires de soumission à renvoyer conformément aux instructions se trouvant dans les formulaires et les renvoyer dans le cadre du dépôt de votre offre. Aucun changement apporté au format des formulaires n'est permis est aucun remplacement n'est accepté.

Avant le dépôt de votre offre, veuillez-vous assurer qu'elle respecte les instructions en matière de dépôt des offres de la fiche technique 22.

Offre technique:

Avez-vous dûment rempli tous les formulaires de soumission à renvoyer?	
Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre	П
 Formulaire B : Formulaire d'information sur le soumissionnaire 	
 Formulaire C : Formulaire d'information sur les 	
coentreprises/consortiums/partenariats	
 Formulaire D : Formulaire de qualification 	
 Formulaire E : Format de l'offre technique/Détail quantitatif estimatif 	<u></u>
 Formulaire G : Validité de la garantie de soumission 	
 [Ajouter d'autres formulaires si nécessaire] 	,
Avez-vous fourni les documents requis pour établir votre plein respect des	- .
critères d'évaluation dans la section 4?	
Barème de prix :	
 Formulaire F : Formulaire de barème de prix 	



Formulaire A : Formulaire de soumission de l'offre

Nom du soumissionnaire :

[Insérer nom du soumissionnaire]

Date :

[Sélectionner date]

Référence de l'appel d'offres :

[Insérer numéro de référence de l'AO]

La société soussignée propose de fournir les biens et services connexes requis pour [Insérer nom des biens et services] conformément à votre appel d'offres no [Insérer numéro de référence de l'AO] et à notre offre. Nous déposons par les présentes notre offre qui inclut l'offre technique et le barème de prix.

Notre barème de prix, ci-joint, représente une somme de [Insérer montant en lettres et en chiffres et indiquer la devise].

Nous déclarons par la présente que notre société, ses prestataires de service agréés ou ses filiales et ses employés, notamment les membres de toute coentreprise, tout consortium ou tout partenariat ou les sous-traitants ou fournisseurs de toute partie du contrat ;

- a) Ne font pas l'objet d'interdictions d'achat provenant de l'ONU, notamment, sans s'y limiter, d'interdictions découlant de la Liste récapitulative relative aux sanctions imposées par le Conseil de sécurité de l'ONU;
- b) N'ont pas été suspendus, exclus ou autrement désignés comme inéligibles par tout organisme des Nations Unies, le Groupe de la Banque mondiale ou toute autre organisation internationale ;
- c) Ne sont sujets à aucun conflit d'intérêts conformément à la clause 4 des instructions à destination des soumissionnaires ;
- d) N'emploient pas ou ne prévoient pas d'employer une personne étant ou ayant été membre du personnel de l'ONU au cours de la dernière année si elle a ou a eu des relations d'affaires avec notre société en sa qualité de membre du personnel de l'ONU au cours des trois dernières années de service avec l'ONU (conformément aux restrictions applicables après la cessation de service de l'ONU, publiées dans le document ST/SGB/2006/15);
- e) N'ont déclaré aucune faillite, n'ont été impliqués dans aucune faillite ou dans des procédures de cessation de paiement, et n'ont fait l'objet d'aucun jugement ni action légale en cours qui pourrait nuire à leurs opérations dans un futur proche ;
- f) Entreprennent de ne s'engager dans aucune pratique illicite, y compris, sans s'y limiter, dans la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction et toute autre pratique non éthique, avec l'ONU ou toute autre partie, et de mener leurs activités d'une manière qui empêche tout risque financier, opérationnel, pour sa réputation, ou tout autre risque indu pour l'ONU, et nous servons les principes du Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies et adhérons aux principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Nous déclarons que toutes les informations et déclarations indiquées dans la présente offre sont exactes et nous reconnaissons que toute mauvaise interprétation ou représentation y figurant pourra conduire à notre disqualification ou à des sanctions de la part du PNUD.



Nous proposons de fournir les biens et services connexes conformément aux documents de l'offre, notamment les conditions générales du contrat du PNUD, et au tableau des exigences et des spécifications techniques.

Notre offre est valide et nous oblige pour la période indiquée dans la fiche technique.

Nous comprenons et reconnaissons que vous n'êtes pas tenus d'accepter toute offre reçue.

l'atteste que je suis dûment autorisé par [Insérer nom du soumissionnaire] à signer la présente offre et y être lié si le PNUD l'accepte.

Nom :	
Fonction:	
Date:	
Signature :	
	(Apposer sceau avec sceau officiel du sourrissinonaire)

29



Formulaire B: Formulaire d'information sur le soumissionnaire

Dénomination légale du soumissionnaire	[Compléter]	
Adresse légale	[Compléter]	
Année d'enregistrement :	[Compléter]	
Coordonnées du représentant autorisé du soumissionnaire	li),	n : [Compléter] léphone : [Compléter] pléter]
Étes-vous un fournisseur enregistré auprès du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies ?	□ Oui □ Non	Si ouj, [Insérer numéro de fournisseur du Portail]
Êtes-vous un fournisseur du PNUD ?	□ Qụi □ Non-	Si oui, [Insérer numéro de fournisseur du PNUD]
Pays d'activité	[Compléter]	
Nombre d'employés à plein temps	[Compléter]	
Attestation d'assurance qualité (par exemple ISO 9000 ou équivalent) (Si oui, fournir une copie du certificat pertinent) :	[Compléter]	·
Votre société dispose-t-elle d'une accreditation telle que ISO 14001 ou ISO 14064 ou équivalent en lien avec l'environnement ? (Si oui, fournir une copie du certificat valide):	[Compléter]	•
Votre société dispose-t-elle d'une déclaration écrite de sa politique environnementale ? (Si oui, fournir une copie)	[Compléter]	
Votre organisation montre-t-elle un engagement important à la durabilité par d'autres moyens, par exemple des documents sur les politiques internes de la société sur l'autonomisation des femmes, les énergies renouvelables ou une	[Compléter]	



appartenance à des institutions commerciales qui encouragent ces questions?

Votre société est-elle membre du Pacte mondial des Nations Unies?

Personnes référentes que le PNUD peut contacter pour toute demande d'éclaircissement lors de l'évaluation de l'offre Veuillez joindre les documents suivants :

[Compléter]

Nom et fonction : [Compléter] Numéros de téléphone : [Compléter]

Courriel: [Compléter]

- Profil d'entreprise ne devant pas dépasser 15 pages, ainsi que des brochures et catalogues de produits imprimés se rapportant aux biens et services achétés.
- Attestation d'incorporation ou d'enregistrement de la société
- Attestation d'immatriculation ou de paiement délivrée par l'administration fiscale attestant que le soumissionnaire est à jour de ses obligations fiscales, ou une attestation d'exonération fiscale, si le soumissionnaire jouit d'un tel privilège
- Documents d'enregistrement de la raison sociale, le caséchéant
- Certificat de qualité (par exemple ISO, etc.) ou autres certificats, accréditations, prix, distinctions similaires reçus par le soumissionnaire, le cas échéant
- Certificats, accréditations, mentions ou étiquettes de conformité environnementale et autres preuves des pratiques du soumissionnaire qui contribuent à la durabilité environnementale et à la réduction des effets néfastes sur l'environnement (par exemple l'utilisation de substances non toxiques, de matières premières recyclées, de matériel à faible consommation d'énergie, à émission de carbone réduite, etc.), soit dans le cadre de ses pratiques commerciales, soit dans les biens qu'il fabrique
- Brevets, si les technologies proposées dans l'offre sont brevetées par le soumissionnaire
- Attestation ou autorisation indiquant que le soumissionnaire est le représentant du fabricant, ou une procuration
- Licences d'exportation le cas échéant
- Autorisation du gouvernement local de s'implanter et d'exploiter son activité sur le lieu d'affectation, le cas échéant
- Lettre officielle de nomination en qualité de représentant local, si le soumissionnaire dépose une offre pour le compte d'une entité située en dehors du pays



Formulaire C : Formulaire d'information sur les coentreprises/consortiums/partenariats

Nom du soumissionnaire :	[insérer nom du soumissions	aire] Date	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	[Insérer numéro de référence	de l'AO]	
À remplir et renvoyer av partenariat.	vec votre offre, si celle-ci est de	éposée en tant que coentrep	orise, consortium ou
	enaire et coordonnées (ad éléphone, numéros de fax,		de responsabilités (en %) et s ou de services à fournir
1 [Compléter]		[Compléter]	
2 [Compléter]		[Compléter]	·
3 [Compléter]		[Compléter]	
(disposant de l'autorité p coentreprise, le consorti lors du processus d'appe le cas où un contrat est a l'exécution du contrat) Nous vous joignons une	im, le partenariat l'd'offres, et dans ttribué, lors de e copie du document susréfére	encé signé par chaque parte	enaire, qui détaille la structure
juridique possible et la c	confirmation de l'obligation co	onjointe et solidaire des me	mbres de ladite coentreprise :
□ Lettre d'intention de parténariat	former une coentréprise OU	□accord de coentrepris	e, de consortium où de
Nous confirmons par la pour au partenariat seront dispositions du contrat.	présente que si le contrat est a l conjointement et solidairem	ttribué, toutes les parties à l ent responsables vis-à-vis c	a coentreprise, au consortium du PNUD pour le respect des
Nom du partenaire :		Nom du partenaire :	
Signature :		Signature :	
Date:		Date:	



Nom du partenaire :	Nom c	du partenaire :
Signature :	Signati	ure :
Date :	Date:	
Formulaire D :	Formulaire d'éligibilité et de	qualification
Nom du soumissionnaire	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date [Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	[Insérer numéro de référence de l'AO]	Account Control of the Control of th
En cas de coentreprise,	, consortium ou parténariat, à remplir pa	ir chaque partenaîre.
Antécédents de	contrats inexécutés	
□Aucune inexécution	de contrat survenue au cours des 3 der	nières années
	s au cours des 3 dernières années	
Année Par	The Bright Control of the Control of	rat Montant total du
inexécu cont		contrat (valeur actuelle en dollars ÉU.)
	Nom du client :	
	Adresse du client :	
,	Raison(s) de l'inexécution :	
Antécédents de cont	entieux (notamment contentieux en	cours)
☐ Aucun contentieux a	au cours des 3 dernières années	
☐ Antécédents de con	tentieux comme indiqué ci-dessous	
Année Monta du différer		
du différer différen dollars d		(valeur actuelle en dollars É -U:)
	Nom du client :	
	Adresse du client :	
	Sujet du différend :	_
	Partie à l'origine du différend Statut du différend :	-
	Partie gagnante si réglé :	



Expériences antérieures

Veuillez lister uniquement les missions similaires antérieures complétées avec succès au cours des 3 dernières années.

Veuillez lister uniquement les missions pour lesquelles le soumissionnaire a traité ou sous-traité légalement pour le client en tant qu'entreprise, ou faisait partie des partenaires du consortium ou de la coentreprise. Les missions complétées par les experts individuels du soumissionnaire qui travaillent à titre personnel ou par l'intermédiaire d'autres sociétés ne peuvent pas être considérées comme faisant partie des expériences pertinentes du soumissionnaire ou de celles des partenaires ou sous-consultants du soumissionnaire, mais peut être déclarée par les experts dans leur CV. Le soumissionnaire doit être préparé à fournir des éléments concernant l'expérience déclarée en présentant des copies des documents et références appropriés à la demande du PNUD.

Nom du projet et Coordonnées pays client et de l d'affectation personne référe	a contra	Types d'activit entreprises	és
		:	:
	:		

Les soumissionnaires peuvent également joindre leur propre fiche de projet accompagnée de plus de détails au regard des missions ci-dessus.

☐ Ci-joint, les déclarations de performance satisfaisante de la part des trois (3) premiers clients, ou plus.

Situation financière

Chiffre d'affaires des 3 dernières années Année	Dollars ÉU.
Année	Dollars ÉU.
Année	Dollars ÉU,
Dernière cote de crédit (le cas échéant), indiquer la source	

((lans ui	n équiv	alent c	erberringen)		matior	ıs colle	ctées a	au cour	dernière	
050089500	Harring Chr.	illai S. C.	.D.)		9365566						

Année 1 Année 2 Année 3

Informations provenant du bilan

Actifs totaux
Obligations totales
Actifs actuels
Obligations actuelles



Informations provenant de la déclaration de revenus

Recettes totales et brutes Profits avant impôts Profit net Ratio actuel

- ✓ Ci-joint, les copies des états financiers vériffés (bilans, notamment toutes les notes connexes et déclarations de revenus) pour les années requises ci-dessus, conformes aux conditions suivantes :
- a) Doivent représenter la situation financière du soumissionnaire ou de la partie à la coentreprise et non de sociétés sœurs ou de la société mère ;
- b) Les états financiers collectés doivent être vérifiés par un comptable public certifié
- Les états financiers collectés doivent correspondre aux périodes comptables déjà complétées et vérifiées. Aucune déclaration se rapportant à des périodes partielles ne sera acceptée.



Formulaire E : Format de l'offre technique

Nom du soumissionnaire :	[Insérer nom du soumissionnaire]	Date	[Sélectionner date]
Référence de l'appel d'offres :	[Insérer numéro de référence de l'AO]		

L'offre du soumissionnaire doit être organisée de manière à suivre le format de l'offre technique. S'il est exigé ou demandé de la part du soumissionnaire que ce dernier adopte une approche précise, celui-ci ne doit pas seulement déclarer son acceptation, mais également décrire la manière dont il compte respecter les exigences. Si une réponse descriptive est exigée et que le soumissionnaire ne la fournit pas, son offre sera déclarée non conforme.

SECTION 1 : Qualification, capacités et expérience du soumissionnaire

- 1.1 Capacités organisationnelles générales qui sont susceptibles d'influer sur la mise en œuvre : structure de gestion, stabilité financière et capacités de financement des projets, contrôles de la gestion des projets, mesure dans laquelle les travaux seraient sous-traités (le cas échéant, fournir des détails).
- 1.2 Pertinence des connaissances et expérience spécialisées au sujet d'engagements similaires pris dans la région ou le pays.
- 1.3 Procédures d'assurance qualité et mesures d'atténuation des risques.
- 1.4 Engagement de l'organisation à la durabilité.

SECTION 2 : Portée des prestations à fournir, spécifications techniques et services connexes

La présente section doit démontrer que le soumissionnaire se conforme aux spécifications en identifiant les éléments spécifiques proposés, en répondant aux exigences point par point, comme indiqué, en fournissant une description détaillée des modalités d'exécution essentielles proposées, et en montrant de quelle manière l'offre respecte ou dépasse les exigences ou spécifications. Tous les aspects importants doivent être traités au moyen de détails suffisants.

- 2.1 Une description détaillée de la manière dont le soumissionnaire fournira les biens et services requis, en gardant à l'esprit le caractère approprié des conditions locales et de l'environnement du projet. Détails sur la manière dont les différents éléments de service seront organisés, contrôlés et livrés.
- 2.2 Indiquer si des travaux seront sous-traités, à qui, dans quel pourcentage des exigences, pour quelles raisons, les rôles proposés des sous-traitants et la manière dont l'ensemble des personnes feront fonctionner l'équipe.
- 2.3 L'offre doit également comprendre des détails au sujet des dispositifs d'examen de l'assurance qualité et de l'assurance technique interne du soumissionnaire.
- 2.4 Le plan de mise en œuvre, notamment un diagramme de Gantt ou un échéancier de projet indiquant le déroulement détaillé des activités qui seront entreprises et leur calendrier respectif.
- 2.5 Montrer la manière dont vous prévoyez d'intégrer des mesures de durabilité à l'exécution du contrat.



2.6 Les services et exigences connexes telles que l'installation, la formation et les services après-vente doivent également être listés, comme exigé.

Biens et services à fournir Spécifications techniques	Votre réponse								
	Respect des s techn		Date de livraison	Attestation de qualité, licences d'exportation, etc. (indiquer tout élément applicable et le joindre)	Observations				
	Oui, nous nous y conformons	Non, nous ne pouvons pas nous y conformer (indiquer divergences)	(confirmer que vous vous y conformez où indiquer votre date de livraison)						
RESPECT DU CAHIER DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES ET PLANS									
RESPECT DU CALENDRIER MAXIMUM – 8 MOIS									
RESPECT EN MATIERE DE L'EQUIPE TECHNIQUE PRINCIPALE A MOBILISER	0.000								
RESPECT EN MATIERE D'EQUIPEMENT MINIMAL A MOBILISER									
FOURNITURE DE LA GARANTIE DE PERFORMANCE									

Autres services et exigences connexes	Respec	t des exigences	Détails ou observations au sujet des exigences connexes
(Sur la base des informations fournies dans la section 5b)	Oul, nous nous y conformons	Non, nous ne pouvons pas nous y conformer (Indiquer divergences)	
Garantie de 12 mois			

SECTION 3 : Structure de gestion et personnel essentiel

- 3.1 Décrire la méthode de direction générale en matière de planification et d'exécution du contrat. Inclure un tableau d'organisation pour la gestion du projet en décrivant la relation entre les postes et désignations clés. Fournir une feuille de calcul pour montrer les activités de chaque catégorie de personnel ainsì que le temps alloué à leur implication.
- 3.2 Fournir les CV des membres du personnel essentiel qui sera employé pour soutenir la mise en œuvre de ce projet en utilisant le format ci-dessous. Les CV doivent montrer les qualifications dans les domaines pertinents pour la fourniture des biens et services.



Format du CV pour les membres du personnel essentiel proposés

Nom du membre du	
регsonnel	[insérer]
Poste pour cette mission	[insérer]
Nationalité	[insérer]
Compétences linguistiques	[insérer]
Formation/Qualification	[Résumer formations à l'université ou autre formation spécialisée du membre du personnel er indiquant les noms des établissements d'enseignement, les dates et les diplômes ou qualifications obtenus]
-	[insérer]
Certifications professionnelles	[Fournir des détails des certifications professionnelles dans les domaines pertinents pour la fourniture des biens et services] Nom de l'établissement : [insérer]
	Date de certification : [insérer]
Emplai/Expérience	[Lister tous les postes occupés par le membre du personnel (en commençant par le poste actuel, par ordre chronologique inversé) en indiquant les dates, noms des organismes, nom du poste occupé et lieu de l'emploi. En ce qui concerne l'expérience accumulée au cours des cinq dernières années, détailler le type d'activités entreprises, le degré de responsabilités, le lieu des affectations et toute autre information ou expérience professionnelle considérée comme pertinente dans ce cadre]
	[insérer]
Références	[Fournir noms, adresses, numéro de téléphone et courriel pour deux (2) références] Référence 1 : [insérer]
	Référence 2 : [insérer]
atteste que les renseigne Jualifications, expériences, et	ements donnés ci-dessus décrivent correctement, à ma connaissance, me it d'autres informations pertinentes à mon sujet.
ignature du membre du per	sonnel Date (jour/mois/année)



Formulaire F: Formulaire de barème de prix

[Insérer nom du soumissionnaire] Nom du Date [Sélectionner date] soumissionnaire :

Référence de [Insérer numéro de référence de l'AO]

l'appel d'offres :

Le soumissionnaire doit établir le barème de prix conformément au format ci-dessous. Le barème de prix doit indiquer la répartition détaillée des coûts de tous les biens et services connexes à fournir. Des chiffres séparés doivent être fournis pour chaque regroupement ou catégorie fonctionnels, le cas échéant.

Toute estimation de frais remboursables, tels que les déplacements d'experts et les frais et débours divers, doit être indiquée séparément.

Devise de l'offre : [Insérer devise]

CADRE DE BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Cadre du devis estimatif et quantitif pour la construction du centre de promotion de la femme de kolofata

N° Prix	Désignation des prix	Unité	Quantité	P.U	Prix Total
100	LOT 100 TRAVAUX PRELIMINAIRES	<u> </u>		- 1 124 14 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15	
101	Désherbage du site	ff	1		_
102	Projet d'execution et plan de recolement, (l'entrepreneur doit reproduire le jeux de plan type MINPROFqui sera mis à sa disposition par le PNUD et imprimer à l'echelle appropriée en 03 jeux de plan y compris les fichiers numeriques sous formats PDF et DWG)	ff	1		-
103	Installation du chantier (amené et repli du chantier)	ff	1,00		_
1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	TOTAL lof 100			11 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 1	
В	BÂTIMENT DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME				
300	TERRASSEMENTS				
301	Terrassement en masse	m3:	300,00		-
302	Fouille en rigole et puits	m³	718,00	-	
303	Remblais en soubassement	m³	215,00		_
	Sous total lot 30	o	Howard That Le		
400	FONDATIONS				
401	Béton de proprété dosé à 200 kg/m³	m³	11,00		
302	Agglos bourrés de 20x20x40 cm	m²	250,00		+



303	BA dosé à 350 kg/m³ pour semelles, poteaux, chaînage bas et rampes d'accès	m³	81,00		-
304	Chape lisse au sol	m²	710,00		
305	Dallage sur terre plein en béton légèrement armé dosé à 300 kg/m³ (ép. 8cm)	m3	56,00		_
	Sous total lot 4	100		· Na Garage	_
500	MACONNERIE-ELEVATION				
501	Agglos creux de 15x20x40 cm	m²	865,00		
502	Agglos creux de 10x20x40 cm	m2	42,00		
503	Enduit au mortier de ciment dosé à 400 kg/m³	m²	1 850,00		-
504	BA dosé à 400 kg/m³ pour poteaux, linteaux, chainages et poutres	jm³	31,00		_
505	Escalier et rampe d'accès	U	3,00		*
4 .	Sous total lot 5	500			
600	CHARPENTE-COUVERTURE				
601	Fermes en bois traité au xylamon et carbonyl	Ų	23,00		_
602	Pannes en bois de 8x8 cm et lattes de rive de pignon 4x8 cm traités au xylamon et carbonyl	m ³	7,50		.
603	Tôles de rive, solivage et bardage y compris toutes sujestions	ml	162,00		_
604	Tôles bac Alu 6/10 ^{ème} y compris toutes sujétions	m²	730,00		_
605	Faux plafond en contre plaquet sapeli posé sur un solivage de lattes 4x8 cm en maille de 60x120 cm	m ²	710,00		_
606	Tôles faîtières de 50 cm de large	ml	50,00		-
	Sous total lot 6	00			
700	MENUISERIES, VITRERIE				
701	portes métalliques vitrées de 1,50*2,2	U	7		-
702	Portes métalliques doubles battants avec vanteaux	U	3		÷
703	Portes métalliques semi vitrées 90x220	Ü	13		-
7.04	Portes métalliques de sécurité 90x220 cm	U	6		
705	Portes métalliques semi persienne de 80x220 90x220 cm	Ü	2		-
706	Portes isoplanes de 80x220 cm	.U.	1		**
70,7	Fenêtres en chassis naco de 160x120 y compris grille	Ų	16.		-
708	Fenêtres en chassis naco de 180x65 y compris grille	U	11,		-
709	Fenêtres en chassis naco de 240x120	U	14		+-
710	Impostes en chassis naco y compris grilles de sécurité	m2.	18		
711	Guichet fenêtre en chassis naco de 150x120	U	1		-
712	Placard sous paillasse	m²	6		-
713	Portes en boís de 70x220	u	15		-
ļ	Sous total 600				
800	ELECTRICITE	- Transaction			
801	Tube flexible orange (9-11-16-21)	Rouleau 50m	45		
802	Cable VGV 1,5 mm² (eclairage)	Rouleau 100 m	.35		



803	Câble VGV 2,5 mm³ (3 fils résistants)	Rouleau 100 m	35		
804	Boîte plexo (2120*120)	U	4		
805	Coffret modulaires modulaire encastrables	U	3		
806	Interupteur SA	Ű	35		
807	Prises 2P + T	U	30		
808	Fil TH 2,5 mm² (noir-bleu-rouge-vert-jaune)	Rouleau 100 m	.30		
809	Interrupteurs VV	U	10		
810	Attaches, domino, boitier, boites de derivation, toutes sujettions de sécurité, raccordement avec le réseau existant etc	ėns	1		
811	Réseau de mise à la terre	ens	1		_
812	Réglettes LED complètes de 120 pour éclairage solaire	Ū·	.60		-
813.	Cuivre 16 mmm2 raccordement au piquet de terre	Ü	1		-
As were	Sous total lot 80	00			
900	PLOMBERIE SANITAIRES				
901	WC complet siège à l'anglaise	U	5		-
902	Lavabo sur console	U	3		*
903	Lave main sur console	Ü	4		+-
904	Porte papier hygiënique	U	:5		-
905	Porte savon	Ú	5		-
906	Glace de lavabo	U	.7		-
907	Porte serviette	U	7		-
908	Syphon au sol	U	5		-
1.4 1.	Sous total lot 90	0			
1000					
1001	Vernis au plafond	m²	710,00		-
1002	Peinture Vynilique Pantex 1300 sur murs extérieurs (Application bicouche)	m²	1 361,72		-
1003	Peinture Vynilique Pantex 800 sur murs intérieurs et faux plafond (Application bicouche)	m²	451,20		MH .
1004	Peinture à huile sur menuiserie métallique, plinthe et soubassement	ff	1		-
·	Sous total lot 100	00			
1100	REVETEMENTS SOLS				
1101	Carreaux aux sols des toilettes et WC en mosaïque	m²	58		
1102	Carreaux aux murs des toilettes et WC en faience	m² .	110		-
1103	Carreaux grès cerame au sol des autres salles et bureaux	m²	582		_
	Sous total lot 110	0		:	
1200	VOIRIE ET RESEAUX DIVERS				



A LANGE	Sous total 1200	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	<u> </u>	<u></u> 98.	
1206	Regards	<u> </u>	4,00		-
1205	Descentes d'eau pluviales	ff	1,00		_
1204	Puisard	U	1,00		
1203	Fosse sceptique pour 20 personnes y compris toutes sujestion	U	1,00		_
1202	Dallage (ép. 10cm) des alentours du bâtiment 60 cm de large	m²	87,00		
1201	Caniveau de 0,50x0,50m en BA dosé à 400 kg/m3 tout autour du bâtiment y/c dalettes aux endroits indiqués	ml	145,00		_

Classical and a state of a control of a cont	
Signature autorisée :	
Nom du signataire autorisé :	
Nom de la fonction :	



FORMULAIRE G : Formulaire de garantie de soumission

(Ceci doit être finalisé sur le papier à en-tête officiel de la banque émettrice. Excepté les espaces prévus à cet effet, aucune modification ne peut être apportée au présent modèle.)

À: Le PNUD,

[Insérer les coordonnées indiquées dans la fiche technique]

CONSIDÉRANT [nom et adresse du prestataire] que (ci-après le « soumissionnaire ») a déposé une offre auprès du PNUD en date du Cliquer ici pour entrer la date pour la fourniture de biens et services au titre de[Insérer nom des biens et services] (ci-après l'« offre ») :

CONSIDÉRANT que vous avez stipulé que le soumissionnaire devait vous fournir une garantie bancaire émise par une banque reconnue au montant indiqué ci-après à titre de garantie au cas où le soumissionnaire :

- a) Ne signerait pas le contrat après que le PNUD le lui ait attribué ;
- b) Retirerait son offre après la date d'ouverture des offres ;
- c) Ne se conformerait pas à une modification des exigences décidée par le PNUD en application des instructions de l'appel d'offres;
- d) Ne fournirait pas une garantie de bonne exécution, des assurances ou d'autres documents pouvant être exigés par le PNUD comme condition préalable pour l'entrée en vigueur du contrat.

ET CONSIDÉRANT que nous avons accepté de délivrer au soumissionnaire cette garantie bancaire :

Nous déclarons par la présente que nous nous portons garants et que nous sommes responsables envers vous, au nom du soumissionnaire, dans la limite de [montant de la garantie] [en lettres et en chiffres], telle somme étant payable dans les devises et les proportions de devises dans lesquelles le prix offert est payable, et nous nous engageons à vous payer, à première demande écrite de votre part et sans objection ni discussion, toute somme dans la limite de [montant de la garantie tel que susmentionné] sans que vous n'ayez à prouver ou motiver votre demande de palement pour la somme susmentionnée.

Cette garantie est valable jusqu'à 30 jours après la date finale de validité des offres.

SIGNATORE ET SELAT	O DE LA DAIRQUE GARAINTE	
Signature :		
Nom:		
Date:		
Nom de la banque :		
Adresse :		
	[Apposer sceau avec sceau officiel de la banque]	

CIGNIATURE ET CCEAU DE LA DANQUE CANANTE

